

En résumé :

- La majorité des parcelles sont encore au stade grossissement des tubercules ; les premières parcelles sont défanées.
- Maladies : bon contrôle du mildiou dans les parcelles mais développement de l'alternariose. Avec le temps estival et les températures très élevées, le risque mildiou est nul en ce début de semaine et devrait peu évoluer au cours des prochains jours.
- Insectes : captures de pucerons ailés quasi nulles. Mis à part quelques foyers localisés de doryphores, quasi absence d'insectes ravageurs dans les parcelles.

RESEAU 2016

34 parcelles ont été enregistrées sous Vigicultures. 16 parcelles ont été renseignées cette semaine.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

La majorité des parcelles sont encore au stade grossissement des tubercules, le calibre commercialisable n'étant pas encore atteint dans de nombreuses situations.

Cependant, certaines parcelles arrivent en fin de grossissement des tubercules voire début sénescence un peu prématurément suite à des problèmes d'alimentation azotée voire de structure liés aux excès d'eau de fin mai.

Avec en moyenne une quinzaine de jours de retard, des défanages se poursuivent lentement en chair ferme et en production de plants. A ce jour moins de 10 % des surfaces sont défanées. En chair fermes, certaines parcelles doivent être défanées rapidement pour éviter des taux de matière sèche trop élevés.

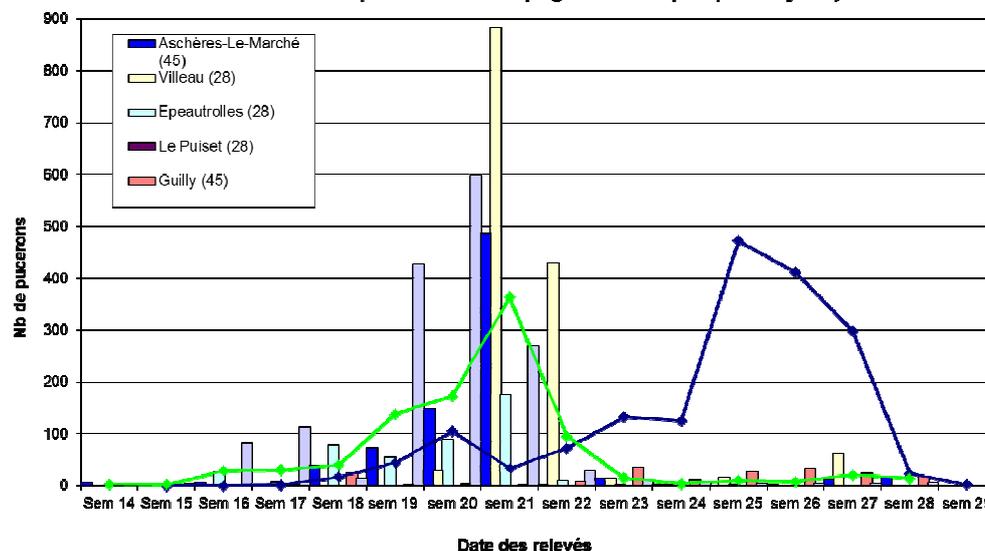
Les récoltes de grenailles sont en cours.

RAVAGEURS

Pucerons

Nouvelle diminution des captures de pucerons ailés (majorité de *myzus persicae*) au cours des 8 derniers jours qui sont maintenant anecdotiques. Quasi absence de colonies dans les parcelles.

Evolution des populations de pucerons en 2016 (comparaison captures moyennes 2015)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

Doryphores

Pas d'évolution des infestations. Quasi absence d'adultes sur la majorité des parcelles, observation localisée de gros foyers dans les mêmes parcelles que la semaine dernière.

Seuil de nuisibilité doryphores

Le seuil de nuisibilité pour les doryphores est atteint dès que l'on observe en bordure 2 foyers pour 1000 m² (1 foyer = 1 ou 2 plantes avec au moins 20 larves au total).

Analyse du risque

Très faible présence de ravageurs. Les parcelles en sénescence arrivent en fin de période de risque.

Doryphore

Le risque demeure nul.

Pucerons

En production de plants, en l'absence de nouveaux vols significatifs, le risque devient très faible. En pomme de terre de consommation, le risque devient nul.

ALTERNARIOSE

Observations sur le réseau

Avec la sénescence des plantes et suite aux excès d'eau de fin mai qui ont stressé les plantes et lessivé les éléments minéraux, les symptômes d'alternariose (parasite de faiblesse) continuent de se développer dans les parcelles, avec le développement de foyers dans certaines situations. A l'extrême certaines parcelles sont déjà détruites à 50% par l'alternariose.

MILDIU

Observations sur le réseau

Bon contrôle du mildiou dans la grande majorité des parcelles, très peu de taches sporulantes sont observées à ce jour. Pas d'évolution des symptômes déjà présents par taches ou par foyer dans de nombreuses parcelles voire propagés à toute la parcelle dans de rares situations.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr) : situation au 19 Juillet 2016

Pas d'évolution au niveau des générations au cours des 5 derniers jours : la 12^{ème} ou la 13^{ème} (voire la 14^{ème}) est en cours d'incubation dans de nombreux secteurs.

NB : Il arrive qu'aucune génération ne soit en cours sur des stations météo (exemple de Guillonville). Cela signifie que la dernière génération finie d'incuber est « morte ». Le risque est donc nul pendant cette période. Dès que les conditions seront favorables une nouvelle génération viendra à la suite.

Exemple : s'il n'y a aucune génération après la 3^{ème}, c'est la 4^{ème} qui apparaîtra dès le retour des conditions favorables au développement du mildiou. On ne repart pas en génération 1.

A noter aussi que le seuil de contamination par le mildiou ne peut pas être atteint avec des températures au-delà de 27 degrés, et le seuil de nuisibilité ne peut pas être atteint au-dessus de 30 degrés.

Ce qui signifie que plusieurs jours avec des températures supérieures à 29 / 30 degrés stop la croissance des générations. Ces dernières s'affaiblissent et meurent si aucune contamination n'est enregistrée (pour une contamination il faut des conditions favorables : un nombre d'heures avec une humidité >= à 87% ou pluie ou irrigation ET des températures favorables entre 6 et 30 degrés). Pour que la sporulation ait lieu, il faut une température comprise entre 3 et 26°C (optimum à 21°C) ET une humidité relative supérieure à 90% ET une végétation dense.

Ces 4 derniers jours, le seuil de nuisibilité n'a pas été atteint dans la région.

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 19/07	Niveau de risque au 19/07	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 19/07 au 21/07			Pluie (en mm) depuis le 15/07
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	12	nul	-	NON	NON	NON	0.2
	Chartres (8h)	12	nul	-	NON	NON	NON	0.2
	Guillonville (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	0.4
	Louville (6h)	11	nul	-	NON	NON	NON	0.4
	Pré-Saint-Evrout (17/06)	13	nul	-	NON	NON	NON	0
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (6h)	12	nul	-	NON	NON	NON	0.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	13	nul	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (6h)	12	nul	-	NON	NON	NON	0
	St Léonard en Beauce (3h)	13	nul	-	NON	NON	NON	0.4
Loiret (45)	Amilly (9h)	13	nul	-	NON	NON	NON	0
	Boisseaux (8h)	En attente de la 12	nul	-	NON	NON	NON	0
	Férolles (8h)	En attente de la 11	nul	-	NON	NON	NON	0
	Gien (8h)	14	nul	-	NON	NON	NON	0
	Outarville (6h)	11	nul	-	NON	NON	NON	0
	Pithiviers (2h)	10	nul	-	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	13	nul	-	NON	NON	NON	0

* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : temps très sec et chaud pour ce mardi (avec des températures supérieures à 30°). Des risques d'orages sont attendus mercredi avec une légère baisse des températures. Le temps devrait être ensoleillé et chaud en fin de semaine, avec tout de même quelques risques d'orages dans le Sud de la Région.

Ces conditions de fortes chaleurs sont peu favorables au mildiou, cependant il faut rester vigilant avec les risques d'orages.

Analyse du risque :

Le niveau de risque est nul en ce début de semaine. Les éventuels orages n'entraîneront donc pas immédiatement des déclenchements mais plutôt une reprise éventuelle des cycles du mildiou. Comme expliqué au-dessus du tableau, les fortes températures (au-dessus de 27° et 30°) sont défavorables au mildiou.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint ce mardi 19 Juillet ainsi que les 2 prochains jours dans toute la Région.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018